

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 12 novembre 2019  
CO 139 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, André PROST, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Patrice VILLALONGA, Guy AUBERT, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE Jacques GUILLOT, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Odile FAIVRE, Yann PINGUAND, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, MATHIEU Gérard, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Bernard ONCLE.

Nombre de  
Conseillers

En exercice : 94

Présents : 73

Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Bernard AMIENS (départ 20h49) à Michel FRANCONY (Président), Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Roland BERTHELIER à Colette GIRARD, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Sébastien JACQUES à Catherine CATHENOZ, soit 7 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Florent GAILLARD à Guy AUBERT, soit 1 pouvoir détenu par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Sylvie REGALDI, Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Charles VALLET, Jean-Pierre PETITGUYOT, Frédéric LAMBERT, Roger GROS, Laurent MENETRIER.

Etaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, Anne DE ZAN, Denis BRENIAUX, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Jean BOYER, Michel BONTEMPS

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal DROGREY

Convocation faite le : 4 novembre 2019

**Objet : Rattrapage des amortissements sur le budget annexe « ordures ménagères »**

Par délibération CO 140 DE du 07/11/2017, le Conseil Communautaire a défini des durées d'amortissements pour les immobilisations corporelles et incorporelles et a décidé d'amortir les biens suivant leur valeur et conformément à la réglementation de la M4.

La Communauté de Communes du Pays de Salins (CCPS) n'avait pas l'obligation de pratiquer les amortissements.

Notre Communauté de Communes a l'obligation d'amortir. Ainsi, nous pratiquons les amortissements et notamment ceux du budget annexe « ordures ménagères » depuis la fusion soit au 01/01/2017.

Toutefois, il convient de passer des écritures de régularisations pour rattraper les amortissements des biens de la CCPS acquis entre 2009 à 2016 pour un montant de 23 057€.

Communauté de Communes  
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura

République Française  
-----

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 12 novembre 2019  
CO 139 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Rattrapage des amortissements sur le budget annexe « ordures ménagères ».**

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

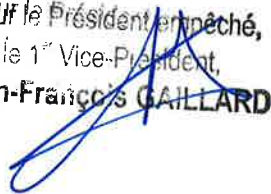
1 / AUTORISE le rattrapage des amortissements de 2009 à 2016 pour un montant total de 23 057 € sur le budget annexe « ordures ménagères » ;

2 / INSCRIT en DM1 les crédits suivants :

- 042/6811 amortissements : 23 100.00 €
- 040/28138 amortissements : 21 900.00 €
- 040/28188 amortissements : 1 200.00 €

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original

~~Pour le Président empêché,~~  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Jean-François GAILLARD



Le Président  
Michel FRANCONY

